

Un CSE extraordinaire s'est tenu en début de matinée pour l'approbation des comptes du CE qui ont été approuvés à la majorité. A cette occasion les membres du bureau ont fait un rappel des règles, notamment sur le remboursement des gîtes de vacances.

Les gîtes de vacances seront remboursés uniquement si le salarié est en période de congés au moment de la location. Si le salarié n'a pas pu obtenir ses congés, il ne sera pas remboursé par le CE même si le reste de la famille profite du gîte de vacances pendant l'activité du salarié.

La séance a été clôturée pour débiter le CSE ordinaire et les nombreux sujets attendants

CSE ordinaire du 24 Septembre

Point sécurité. ☹️

De nombreux accidents sont survenus depuis la dernière réunion concernant les salariés de Framatome mais aussi les prestataires.

Rapport du médecin du travail

Le Dr ACH met en évidence de nombreuses anomalies sur le bien-être au travail. Le médecin nous a alerté sur le sujet avec un rapport complet qui servira de base de travail pour l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise pour la suite. Par ailleurs le Dr ACH nous quitte prochainement. Elle sera remplacée par le Dr BINDER à titre provisoire avant d'accueillir le 1er Janvier sa remplaçante. Les élus l'ont remerciés de son travail et de son engagement.

Activité partielle

Les élus ont voté à l'unanimité l'acceptation du report du pot d'heures d'activité partielle pour le mois d'octobre à décembre.

En résumé, la rémunération reste de 90% suite à l'accord signé par la CFDT en central et vous n'avez **AUCUNE** obligation de vous voir imposer des congés ou de la modulation si vous avez le choix avec de l'activité partielle.

Voitures Longues Durées/Voitures personnelles

Ce sujet intéresse fortement les intervenants. A ce jour il y a 217 personnes en VLD et 422 en voitures personnelles. Avant 2015 la tendance était contraire et aujourd'hui la direction veut obliger tout nouvel intervenant à avoir une VLD. La direction a bien compris les problématiques et les différents choix des intervenants et elle s'est engagée à ne pas supprimer à court terme les voitures personnelles. La direction envisage un axe de travail sur le sujet.

RGV de Koeberg ☹️

Pour le personnel partant pour la RSA la direction prévoit un retour domicile vers Noël (la date reste encore à préciser) Les voyages se feront en classe économique et la direction a opté pour 2 régimes de missions, les expatriation et les short term. Les retours domicile seront alignés entre expat/short term et en adéquation avec les besoins chantier. Les conditions de déplacement seront indexées sur l'accord intervenant et les détails des logements, voitures seront donnés sur place.

La direction a été très maladroite et a abusé de la patience de nombreux intervenants sur ce sujet et il en résulte que beaucoup ont perdu confiance. La CFDT reste sur le front alors n'hésitez pas à nous solliciter !



Télétravail

L'accord central sur le télétravail sera effectif début octobre et la CFDT vous invite à vous manifester auprès de votre manager si vous êtes volontaire au télétravail et de faire part aux élus de la CFDT Chalon/Sully s'il y a des difficultés dans le dialogue. La CFDT veut privilégier au maximum le télétravail au sein de notre établissement

Point Prottime

- Le CHV sera bientôt visible sur prottime. Un compteur de dépassement CHV sera visible par le manager.
 - Dès le 13 octobre prochain les intervenants les compteurs C1 et C2 seront accessible sur Prottime et mise à jour aux 12 du mois (environ). Une note sera envoyée à chaque intervenant pour les informer.
 - L'envoi du document de monétisation du 13^{ème} mois interviendra avant la fin Septembre aux salariés. L'ouverture du CCFC sera faite par la même occasion.
 - Suite à nos nombreuses demandes la direction se penche sur l'explication des feuilles de paye
- La CFDT tient à remercier le personnel de la paye pour leur engagement à la bonne marche des feuilles mensuelles.

Référent agissements sexistes/harcèlement

Mr Arnaud BIENVENU a été élu à l'unanimité pour ce poste. N'hésitez pas à le contacter si vous avez besoin d'informations ou d'accompagnement sur le sujet.

Usage au CETIC

Souvenez-vous, l'année dernière la CFDT est montée au créneau concernant des primes retirées par la direction à des salariés du CETIC. Nous avons rappelé la direction sur le respect des usages et aujourd'hui elle revient à la charge avec de nouvelles propositions qui ne compensent pas les pertes des salariés. Nous avons fait un rappel de la loi à la direction ainsi que des contraintes de ces salariés. Les propositions mises en place ne sont pas du tout en adéquation avec celles-ci.

La CFDT continuera d'accompagner les salariés du CETIC sur le sujet.

